

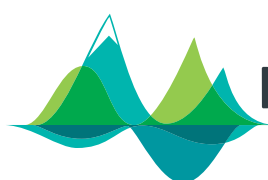
# SÉJOUR 6-11 ANS

CLUB LOISIRS - BOURG SAINT MAURICE

## PROGRAMME ÉTÉ

2026

*Destination*  
**LE BOURGET DU LAC**



**HAUTE TARENTEISE**  
Communauté de Communes



# Séjour 6-11 ans au Bourget du Lac du 20 au 24 Juillet 2026


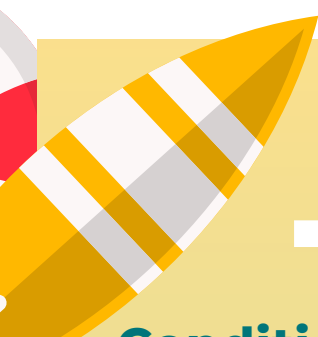
## Informations

- ▶ **40 places**
- ▶ Durée du séjour : 5 jours
- ▶ Hébergement en pension complète à l'école de voile "le Yacht Club" au Bourget du Lac (73).  
Site web : [www.ycbl.fr](http://www.ycbl.fr)  
Page facebook : [www.facebook.com/Yachtclubchamberylebourgetdulac](http://www.facebook.com/Yachtclubchamberylebourgetdulac)
- ▶ **Activités** : activités nautiques de groupe, baignade, jeux de plein air, découverte de l'environnement et veillées.
- ▶ Départ le **lundi 20 juillet à 8h** du Chalet du Club Loisirs à Bourg Saint Maurice (parking piscine).
- ▶ Retour le **vendredi 24 juillet à 16h30** au Chalet.

## Tarifs

QF1 < 600	600 ≤ QF2 < 800	800 ≤ QF3 < 1000	1000 ≤ QF4 < 1200	1200 ≤ QF5 < 1400	QF6 ≥ 1400	Hors CCHT
85 €	128 €	171 €	213 €	256 €	298 €	426 €





# Modalités et permanences d'inscription

## Conditions

- ▶ La priorité est donnée aux familles résidant dans l'une des 8 communes de la communauté de communes de Haute Tarentaise (résidence principale d'au moins un des parents).
- ▶ Nombre de places limité :
  - ▶ 6-8 ans : 16 places
  - ▶ 9-11 ans : 24 places

## IMPORTANT !

- ▶ Inscriptions via l'Espace Citoyens de Bourg Saint Maurice - Les Arcs : [www.espace-citoyens.net/bourgsaintmaurice-lesarcs/espace-citoyens/](http://www.espace-citoyens.net/bourgsaintmaurice-lesarcs/espace-citoyens/)
- ▶ Réservations lors des permanences

## Comment s'inscrire ?

1. Uniquement pour ceux qui n'ont pas inscrit leur enfant au Club Loisirs en 2025-26 : compléter le dossier administratif\* sur l'Espace Citoyens de Bourg Saint Maurice - Les Arcs avant de venir réserver une place.
2. Validation de ce dossier par le Pôle Éducation de la commune de Bourg Saint Maurice - Les Arcs.
3. Règlement sur place durant les permanences selon tarifs en vigueur. L'inscription n'est validée qu'après réception du paiement et confirmation du dossier complet vérifié par la Cellule Administrative.

### *\*Les documents à fournir pour le dossier administratif*

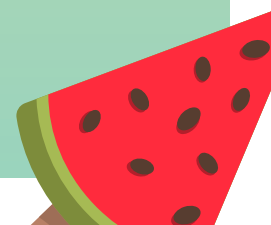
- ▶ Votre quotient familial de moins de 3 mois (MSA ou CAF)
- ▶ Le carnet de vaccinations de l'enfant
- ▶ Si première inscription : le livret de famille
- ▶ Justificatif de domicile
- ▶ L'autorisation à intervenir en cas d'urgence
- ▶ Test d'aisance aquatique
- ▶ L'attestation de responsabilité civile et individuelle accident

## Les permanences

- ▶ Bureau de la Cellule Administrative du Pôle Éducation de Bourg Saint Maurice – Les Arcs :

341 route de Montrigon, le Bergentrum à Bourg Saint Maurice.

04 79 07 99 64 - Mail : [enfance@bourgsaintmaurice.fr](mailto:enfance@bourgsaintmaurice.fr)

- ▶ Du lundi 1<sup>er</sup> juin au jeudi 4 juin, et du lundi 8 juin au jeudi 11 juin  
Lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,  
et jeudi de 10h à 17h.
- 



# Séjour 6-11 ans au Bourget du Lac du 20 au 24 Juillet 2026

## *Pour bien préparer le séjour*

► **Une réunion de présentation aux familles** aura lieu le **vendredi 17 juillet** au Chalet du Club Loisirs de Bourg Saint Maurice à **18h**.

► **Un trousseau** vous sera remis à l'inscription indiquant l'ensemble des éléments à prévoir (vêtements et accessoires spécifiques, changes...)



**Service Enfance-Jeunesse**  
Club Loisirs de Bourg Saint Maurice  
enfance@bourgsaintmaurice.fr  
04.79.07.07.11 - 06.10.84.55.89  
www.hautetarentaise.fr



  
**HAUTE  
TARENTEISE**  
Communauté de Communes



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DU RELAI DES SPORTS  
DE SAVOIE

